

EDUCATION PERMANENTE

Appel à contributions

Défis et dilemmes posés à la formation par les nouveaux enjeux agricoles

Coordination : Fanny Chrétien
Parution : 2026

Accompagner les transformations du travail est une question générique qui s'adresse aux institutions, aux organismes professionnels et à la formation professionnelle. Elle concerne aussi bien les cadres règlementaires et prescriptifs que la nature des objets et des activités de travail, la disponibilité des ressources, les environnements et les organisations, les contours de situations nouvelles que les professionnels auront à maîtriser. Dans le même temps, le monde de la formation est confronté à un renouvellement des cadres institutionnels, des publics, des objectifs et des modalités pédagogiques.

Pour donner à voir l'ampleur des questionnements qui caractérisent ce lien « viscéral » entre travail et formation, l'étude de ce qui se joue dans le domaine agricole apporte un éclairage inspirant pour l'ensemble des acteurs préoccupés par le rôle que peut jouer la formation dans l'accompagnement des transitions professionnelles.

Une série de constats alarmants vient interroger la capacité des acteurs et des organisations à accompagner des transformations agricoles devenues nécessaires. Face aux externalités négatives générées par les modèles agricoles et alimentaires de type industriel, de nombreux acteurs appellent à une « écologisation » des modes de production. Les faits relatifs à la nature de ces effets négatifs et des fondements socio-historiques qui ont amené à ce constat sont largement connus et documentés. Mais la hiérarchisation des causes et la nature des réponses à apporter restent débattus au sein des mondes professionnels, scientifiques et techniques, et *a fortiori* au sein de la société civile et des arènes politiques. S'il y a consensus sur la nécessité d'un changement, des débats et des controverses se sont construits et amplifiés autour de la définition des systèmes désirables, de la teneur des changements de pratiques à impulser et des moyens à mettre en œuvre pour produire les transformations nécessaires. Cette diversité des points de vue sur ce que serait l'horizon d'attente d'un projet agro-écologique pour la France est symptomatique d'une ambiguïté profonde de la prescription relative au concept programmatique de « transition agroécologique ».

Cette crise de la référence traverse la critique sociale au-delà des conséquences environnementales puisque sont aussi embarquées des revendications portant sur la qualité et l'accessibilité à une alimentation saine, la défense des conditions favorisant le bien-être animal, les impératifs d'un aménagement des espaces géographiques qui préserverait les paysages et l'activité humaine en zone rurale (aujourd'hui largement impactés par la rationalisation de la production et les exigences des filières agroalimentaires, etc.). Les conditions de vie et d'exercice du métier des agriculteurs sont également présentées comme des éléments centraux de la critique : exposition aux matières actives néfastes pour la santé des applicateurs, stress, détresse psychologique, isolement, surendettement, etc. La critique traverse également le débat politique : on assiste à une variation des cadres règlementaires et des dispositifs visant à infléchir l'usage d'intrants de synthèse (par ex. les lois d'orientation agricole, les

plans comme *Ecophyto*, *Produire autrement* ou plus récemment *Parsada*). Ce débat touche les mondes professionnels, accentue la polarisation des valeurs et des visions du changement portées par les organisations professionnelles, ou para-agricoles. Cela impacte les types d'installation à promouvoir (dans un contexte de renouvellement accéléré), selon la position des syndicats agricoles, des organismes de production agricole et des coopératives, des chambres d'agriculture et des organismes nationaux à vocation agricole et rurale, des instituts techniques, des réseaux de pratiques, etc. De cette « indétermination » de la référence sur ce que serait « le modèle agricole désirable », découle un trouble général sur ce qui serait alors à mesurer (de quelle performance parle-t-on ? De quelle durabilité ?), à diagnostiquer, à modéliser, et sur la place de la « nature » dans les pratiques agricoles.

En questionnant la robustesse et la légitimité des savoirs agronomiques, historiquement produits par la recherche et les instituts techniques, les sciences humaines et sociales ont dès lors un rôle important à jouer pour examiner les ressorts des dynamiques de changement et susciter leur développement. C'est donc toute une réflexion sur les régimes de production de nouvelles références, sur les rapports entre les différents espaces de production de connaissances et d'expériences qui est à construire et à mener. C'est en ce sens que des chercheurs de différentes disciplines ont investi de nouveaux objets tels que les dynamiques d'innovation ou *a contrario* les verrous sociotechniques à l'échelle des exploitations et des territoires, les cadres de conception de systèmes alternatifs, plus ou moins en rupture avec le régime conventionnel, ou encore les trajectoires de changement et d'apprentissage d'agriculteurs engagés dans des transformations de pratiques. D'autres travaux s'intéressent aux rôles des collectifs et des réseaux dans le développement de nouvelles normes professionnelles, et à la transformation des métiers de la production ou du conseil face à l'évolution de ces normes.

Tous ces travaux n'épuisent pas l'ensemble des contributions interdisciplinaires qui œuvrent et ont œuvré jusqu'ici pour tenter de comprendre les conditions de déploiement de nouvelles manières de produire, de commercialiser et d'accompagner les transitions des systèmes agri-alimentaires au niveau des territoires et des filières. Malgré tout, il ne serait pas trop audacieux de remarquer que le lien entre travail et formation est très peu traité ou conceptualisé alors même qu'il identifie de nombreuses transformations du métier, en cours ou projetées, liées à des intentions agroécologiques relevant d'enjeux potentiels pour la formation professionnelle.

Le secteur agricole produit un effet de loupe sur une concentration d'enjeux sociétaux (quelle agriculture voulons-nous ?), socio-productifs (à quelles conditions ?), identitaires (quel professionnel avons-nous le désir de devenir, d'être ?), pour quels services et quel rapport d'usage à la nature ? Ces questions ne concernent pas le seul secteur agricole, loin s'en faut.

Cet appel à contributions a pour ambition d'enrichir la connaissance des manières dont des dispositifs formatifs ou développementaux déployés selon des perspectives praxéologiques diverses, sont mis en œuvre par les acteurs œuvrant pour le domaine agricole, ou dans d'autres domaines professionnels pouvant inspirer les premiers, pour faire face à de fortes transitions (professionnelles, sociologiques, démographiques, productives, instrumentales, technologiques, territoriales, identitaires...). Trois axes sont proposés qui, sans exhaustivité, souhaitent traiter de front des questions vives de la formation professionnelle face à ces enjeux.

Axe 1 – Comment se former en entrant ou pour entrer dans le métier ?

En quoi la formation professionnelle (dans les pays européens) est-elle questionnée par les nouveaux défis du renouvellement agricole ? Comment la formation agricole peut-elle répondre à la diversité des nouveaux profils de porteurs de projet agricole ? Pour quoi, et comment, intégrer la transmission entre pairs et/ou entre générations, dans les parcours de formation ? Face à une agriculture polymorphe qui s'interroge sur la légitimité de ses formes de travail et de production, quelles relations potentiellement fructueuses pour la formation peut-on construire et penser entre savoirs enseignés (agronomiques,

techniques), expérience professionnelle (celle des porteurs de projet), et expériences et savoirs professionnels (ceux des autres) ? Si l'agriculture change, à quelles nouvelles situations professionnelles les PP doivent-ils se préparer à maîtriser ? Quelles sont les conditions potentielles d'apprentissage pour le permettre ?

Axe 2 – Quels processus d'apprentissage et de développement professionnel sont impliqués dans les transitions agroécologiques ?

Comment outiller le passage d'un « chemin de transition » bien compris à un/des dispositif(s) de formation continue ? Cette question, en particulier adressée aux sciences de l'éducation et de la formation, éclairerait avec profit les mouvements transformateurs des liens spécifiques entre activités agricoles et apprentissages professionnels. Elles pourraient notamment traiter de l'articulation entre des temporalités et des processus distincts : 1) construire des raisonnements, concepts, représentations, pouvant faire l'objet d'apprentissages, visant à comprendre les mécanismes sous-jacents aux diverses transitions, de les observer, d'en (re)connaître les phénomènes et les horizons possibles, etc. ; 2) concevoir des systèmes techniques et des chemins pour construire ces apprentissages à visée transformative, à partir d'un existant personnel et organisationnel. Les contributions pourraient ainsi s'attacher à documenter ces différences de tempo, propres à une transformation progressive de l'expérience : développement des liens entre objets, situation de travail et étapes organisées de transition professionnelle.

Comment ces deux mouvements, celui des apprentissages professionnels (en particulier en formation continue) et du développement professionnel s'articulent-ils dans les phases de transition ? Comment s'alimentent-ils, ou s'interfèrent ? Dans quelles conditions et avec quelles limites les dispositifs de formation peuvent-ils favoriser ces mouvements ?

Si la transition agroécologique peut s'entendre comme un processus personnel de développement de son expérience, la formation ne peut-elle prétendre à une pensée collective des processus de transition dans un contexte d'évolution accélérée des facteurs environnementaux ? Comment concevoir des formations pour engager à transformer des systèmes éco-socio-agroécologiques, dont la robustesse assurerait la viabilité, rendant ainsi vivable le travail des agriculteurs ?

Plus largement, et si l'on considère que l'autonomie technologique, économique et décisionnelle est un pilier des systèmes agroécologiques, de quelles manières la formation contribue-t-elle à cette autonomisation ?

Axe 3 – Face à l'illusion d'un transfert de savoirs agronomiques, quelles appropriations possibles de références non stabilisées ?

Transmettre des savoirs agronomiques, économiques ou technologiques ne suffit plus. En contexte de changement, c'est leur combinatoire qui constitue une réalité de l'exercice des métiers agricoles. C'est un défi pour les formations. En effet, pour utiles qu'elles soient, les références disciplinaires (économie, agronomie, technologies, chimie, etc.) changent de statut. Elles n'ont plus à elles seules une valeur explicative, un pouvoir de « recette » dans les systèmes agroécologiques.

Les projets de recherche, les objets d'étude, questionnent aujourd'hui la pertinence des disciplines et la capacité de leurs résultats à favoriser l'appropriation de références non stables par les agriculteurs. Les acteurs scientifiques (agronomes, sociologues, technologues, ingénieurs, etc.) sont ainsi conduits à impliquer les acteurs de terrains (agriculteurs, techniciens, conseillers, etc.) mais aussi d'autres spécialités scientifiques (ergonomes, psychologues, pédagogues, etc.), dans leur diversité.

En quoi l'appropriation de nouvelles références, encore instables, interroge-t-elle la formation agricole continue ? À quels endroits des processus d'appropriation, voire de pragmatisation, la formation peut-elle intervenir ? De quelles manières ? Comment peut-elle aider à utiliser les références comme des ressources pour l'agir professionnel, à choisir parmi un répertoire de savoirs techniques, professionnels et scientifiques en extension, et pléthorique ? Enfin, en quoi ce manque de connaissances et de références sur les systèmes agroécologiques représente un nouveau cadre d'exercice pour les enseignants de l'enseignement agricole, technique ou supérieur ?

Les propositions de contributions devront être envoyées sous la forme d'un résumé (une page) et d'une bibliographie au plus tard le **15 octobre 2025** à :
educperma@orange.fr

Une première version des articles sera attendue le **15 janvier 2025**.

Les articles définitifs (en état de publication) devront impérativement parvenir à la rédaction le **15 mars 2026**.

Les consignes de présentation sont consultables sur :
<https://education-permanente.com/proposer-un-article/>

Pour toute question relative au thème :
fanny.chretien@agrosupdijon.fr